

Revue de presse

Mustapha Harzoune



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/351>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.351

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2009

Pagination : 182-189

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Mustapha Harzoune, « Revue de presse », *Hommes & migrations* [En ligne], 1279 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/351> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.351>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Revue de presse

Mustapha Harzoune

- 1 Et si on parlait cinéma ! L'actualité des deux derniers mois a été marquée par la sortie de deux films, *Welcome* d'abord, *La Journée de la jupe* ensuite. Deux succès d'audience¹, deux formes narratives différentes pour (re)présenter des faits de société et, à l'arrivée, deux façons d'interpeller la société sur elle-même et son devenir.
- 2 La vie démocratique ne se limite pas à un bulletin de vote. Elle ne se confine pas non plus aux murs de nos chambres parlementaires. Après avoir glissé son bulletin dans l'urne sacralisée, le citoyen prend la fâcheuse habitude de s'inviter dans le débat pour faire entendre sa voix, manifester ses désaccords et dire ses convictions et souhaits. Résultat, les cinéastes filment, les écrivains écrivent, des salariés battent le pavé, des grévistes s'échauffent, des hommes et des femmes s'activent et créent des associations...
- 3 La question de l'immigration n'échappe pas à cette dynamique. Et si sur ce sujet, les films *Welcome* et *La Journée de la jupe* ont créé l'événement, avant eux, il y eu *Eden à l'Ouest* de Costa-Gavras, *Le Silence de Lorna* des frères Dardenne, *It's a Free World* de Ken Loach ou encore *14 Kilómetros* de l'Espagnol Gerardo Olivares. L'Amérique n'est pas en reste avec *Los Bastardos* du Mexicain Amat Escalante, ou *Sleep Dealers* d'Alex Rivera, *Frozen River* de la réalisatrice américaine Courtney Hunt ou encore *The Visitor* de Thomas Mc Carthy et même, par certains aspects, *Gran Torino* de Clint Eastwood.
- 4 Avant *La Journée de la jupe*, *Entre les murs* du cinéaste Laurent Cantet décrochait la Palme d'Or à Cannes en 2008.
- 5 Bien sûr *Welcome* n'a pas eu et n'aura pas l'impact du film *Indigènes*. Le sarkoland n'est pas la chiraquie. À chacun son show. Mais enfin, avant même de sortir dans les salles, *Welcome* a agité les gazettes. Peut-être pas pour la meilleure des raisons.

Fiction ou réalité

- 6 À propos de *Welcome*, Alexandra Bogaert écrit dans Metro.com, le 10 mars :

“Rarement un film aura suscité autant de débats avant même sa sortie. Parce que la situation des quelque 700 migrants en situation irrégulière qui attendent ce mercredi à Calais de passer clandestinement en Angleterre est choquante. Mais aussi parce que, le 25 février, le placement pendant dix heures en garde à vue – non suivi de poursuites – d’une bénévoles de l’association Terre d’errance, pour le simple motif qu’elle rechargeait les portables de migrants, a révolté une partie de l’opinion.”

- 7 Il faut ajouter les déclarations du réalisateur Philippe Lioret au quotidien *La Voix du Nord* le 2 mars :

“J’ai l’impression qu’on est en 1943 et qu’on a planqué un Juif dans la cave.”

- 8 Ces déclarations ont provoqué le courroux d’Éric Besson, remonté contre ce film *“qui fait croire que la France aurait une législation qui fait que, si vous accueillez un migrant, vous risquez quelque chose”*.

- 9 Le même Philippe Lioret, cette fois dans *Illimité*, le magazine des cinémas UGC de mars, ajoutait :

“Le tampon indélébile sur la main des clandestins pour mieux les pister, le voisin délateur [...], la résistance organisée par des humanitaires, la traque dont ils font l’objet de la part de la police, tout ça a en effet des relents d’Occupation, et le comportement du héros renvoie directement à ce qu’ont fait les ‘justes’ qui hébergeaient les Juifs au péril de leur vie pendant l’Occupation. Or nous sommes en France, en 2008, et je dis qu’il faut faire très attention.”

- 10 Le 7 mars sur RTL, le ministre de l’Immigration fulmine : Philippe Lioret aurait *“franchi la ligne jaune [...] lorsqu’il dit que ‘les clandestins de Calais sont l’équivalent des Juifs en 43’”*. Pour Besson, *“cette petite musique-là est absolument insupportable. Suggérer que la police française, c’est la police de Vichy, que les Afghans sont traqués, qu’ils sont l’objet de rafles... c’est insupportable”*.

- 11 Trois jours plus tard, le réalisateur répond au ministre, dans une lettre ouverte publiée par *Le Monde* :

“Je ne mets pas en parallèle la traque des Juifs et la Shoah avec les persécutions dont sont victimes les migrants du Calais et les bénévoles qui tentent de leur venir en aide, mais les mécanismes répressifs qui y ressemblent étrangement ainsi que les comportements d’hommes et de femmes face à cette répression.”

- 12 Alors que pour le ministre le film serait *“truffé d’in vraisemblances”*, le réalisateur met justement en avant son travail de documentation. Sa fiction, pour ne pas être un documentaire, s’est attachée à reproduire le réel. *“La réalité, dit-on, dépasse souvent la fiction, écrit le cinéaste. Votre réalité, Monsieur Besson, se contente de l’égaliser et c’est déjà suffisant pour être affligeant, pour confirmer qu’aujourd’hui, dans notre pays, de simples valeurs humaines ne sont pas respectées. C’est cela que vous devriez trouver ‘inacceptable’.”*

- 13 Le 11 mars, dans un entretien avec l’AFP, Jean-Claude Lenoir, président de l’association Salam, qui vient en aide aux migrants à Calais, déclare que *Welcome “montre la triste réalité que vivent à la fois les migrants et les bénévoles calaisiens, même si le quotidien est souvent bien pire. Il ne se passe pas une seule journée sans que des gens soient matraqués ou gazés.”*

- 14 Même son de cloche chez Jean-Pierre Bouteille, responsable du collectif calaisien d’associations d’aide aux migrants. Sur : *Welcome*, il déclare :

“Ce n’est pas de la science-fiction, c’est le reflet de ce qui se vit au quotidien à Calais, autant du côté des réfugiés que des bénévoles, qui subissent des intimidations de la part de la police.” (Metro.com, le 10 mars)

Welcome... à l'immigration clandestine ?

15 Pour Éric Zemmour,

“la comparaison entre immigrés et Juifs est pourtant un standard de la lutte antiraciste. Dès les années quatre-vingt, les communicants de l'Élysée inventèrent pour SOS Racisme une petite main de même couleur que l'étoile jaune. Un hasard. Les Juifs étaient envoyés en camps de concentration ; les immigrés rapatriés dans leurs pays. Un détail. Le but était de diaboliser la lutte contre l'immigration clandestine, de culpabiliser la population, de délégitimer le respect de la loi”.

16 Inversant la charge des responsabilités, il poursuit :

“Cette action inhibitrice d'une rare efficacité a enrichi les passeurs et les patrons des entreprises qui utilisent cette main-d'œuvre bon marché. La mondialisation repose sur un trépied : celui des capitaux, des marchandises mais aussi des hommes, qui permettent de rendre plus rentables les deux autres.” (Le Figaro du 13 mars)

17 Pour la lettre électronique Riposte laïque, n° 80, “Éric Besson a raison”. Le 16 mars, Gabrielle Desarbres y écrit qu’*“on peut prendre les problèmes par le petit bout humanitaire de la lorgnette sans vouloir résoudre les problèmes de fond. Aider les clandestins, c'est, qu'on le veuille ou non et quelles que soient les bonnes intentions, participer aux filières d'immigration clandestine qui intègrent cette aide dans leurs trajets.”* Il poursuit sur un mode pas très éloigné de celui d'E. Zemmour :

“Empêcher l'immigration clandestine, c'est défendre les travailleurs.” Il fustige les méfaits de “la politique de mondialisation et de l'ultra libéralisme” et son corollaire, “l'immigration incontrôlée et déstabilisatrice”.

18 Le film comme les déclarations de son réalisateur ne furent pas non plus du goût de Pierre de Bousquet, le préfet du Pas-de-Calais, pour qui

“la police est assez maltraitée en ce moment. Elle est pointée du doigt, accusée de traiter de manière brutale et irrespectueuse les migrants, de harceler ceux qui leur viennent en aide. C'est injuste, inadmissible de traiter les policiers de cette manière-là. Ils accomplissent leur mission avec discernement, éthique et humanité, et sont assez peinés du manque de reconnaissance de l'opinion” (La Voix du Nord, le 27 mars).

“Il y a autour de ce film ce qu'on appelle un buzz, qui conduit à avoir de l'action de la police une vision caricaturale, partielle et partiale. Je ne conteste pas la difficulté des migrants, je comprends la position de ces gens révoltés qui compatissent et qui aident. Les bons sentiments sont honorables mais n'apportent pas de solutions. [...] L'angélisme, qui consiste à présenter les méchants policiers contre les gentils bénévoles et les gentils migrants, est dangereux. Il y a parmi les migrants des passeurs, qui appartiennent à des filières mafieuses, que nous tâchons de démanteler.”

Fallait-il modifier l'article L 622-1 ?

19 Pourtant, le 10 mars, dans les colonnes du Figaro, “Philippe Lioret s'explique” :

“Je n'ai pas comparé la traque des Juifs et la Shoah avec les persécutions dont sont victimes les migrants du Calais et les bénévoles qui tentent de leur venir en aide, mais les mécanismes répressifs qui rappellent ceux mis en œuvre pour les traquer. [...] D'après cet article de loi (L622-1), n'importe qui peut être inquiété. Une femme a été mise en garde à vue pour avoir simplement rechargé des téléphones portables de migrants. C'est vu sous cet angle que j'ai fait cette comparaison. Et sous cet angle, elle s'applique pleinement. M. Besson soutient que cet article de loi ne s'adresse qu'aux passeurs, mais c'est en s'appuyant sur cet article que bon nombre de bénévoles se retrouvent mis en garde à vue.”

20 Pour Jean-Claude Lenoir de l'association Salam :

“Quand on ne s’attaque pas au fond et qu’on polémique sur les petites phrases, c’est tragique et inacceptable. Besson est très fort, il polémique pour détourner l’attention. Il a voulu salir le film en déformant les mots de Philippe Lioret. On verra dans un siècle comment seront jugés les gazages, les matraquages quotidiens, par la société et les historiens. Il n’est pas question de comparer les Juifs et la Shoah avec la situation des migrants de Calais. Par contre, traquer les bénévoles, la dénonciation, les indics, c’est un système qu’on ne devrait plus voir. Ces mécanismes peuvent rappeler de troubles périodes, mais il ne faut pas en rajouter.” (AFP, 11 mars)

- 21 Le 11 mars, dans *La Tribune de Genève*, Philippe Lioret dénonce :

“En France, il y a aussi une loi scélérate. Si on l’applique au pied de la lettre, les citoyens qui aident les immigrés risquent la mise en examen, voire pire.”

- 22 Dans *Le Parisien* du 15 mars, Éric Besson :

“déploie [...] la caricature de l’action de la police (elle traque des passeurs, pas les migrants ou ceux qui les aident), l’exploitation politique (le PS et le PC sont grotesques en prétendant vouloir réformer l’article L. 622-1 du code des étrangers) et la comparaison quatre fois répétée par le réalisateur avec le drame des Juifs sous l’Occupation. Mais j’ai dit ce que j’avais à dire et n’ai plus l’intention d’y revenir”.

- 23 L’article incriminé (L 622-1 du code d’entrée et de séjour des étrangers et du droit d’asile) stipule que *“toute personne qui aura par aide directe ou indirecte facilité ou tenté de faciliter l’entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d’un étranger en France, sera punie d’un emprisonnement de cinq ans et d’une amende de 30 000 euros”.*

- 24 Pour le PS, cet article *“permet de confondre des gestes de solidarité avec la vénalité des réseaux de passeurs. Les socialistes proposent donc de dépénaliser l’aide humanitaire apportée aux migrants lorsque la ‘sauvegarde de la vie ou de l’intégrité physique’ est en jeu”.* (Nouvelobs.com, 18 mars)

- 25 Daniel Goldberg, député socialiste de Seine-Saint-Denis, rédacteur de la proposition de loi examinée le 30 avril et, sans surprise, rejetée par la majorité parlementaire, s’entretenait avec le ministre dans le *Figaro* du 17 avril.

- 26 Pour E. Besson,

“le PS se retrouve sur la défensive. À défaut d’une politique migratoire alternative, son plus petit dénominateur commun est donc de surfer sur l’émotion d’un film. Cela n’a aucun sens. L’article L 622-1 est clair : il permet à nos policiers, gendarmes, juges, de traquer les filières de l’immigration clandestine. [...]Aucun humanitaire n’a été condamné pour avoir aidé, donné à manger, pris en voiture en auto-stop une personne en situation irrégulière. Jamais ! [...]Le délit de solidarité relève du mythe. Je note au reste que le discours a beaucoup évolué. Il y a deux mois, on affirmait : ‘le ministre ment ! On va publier des listes de condamnations ! On va apporter la preuve !’ Depuis quelques jours on ne parle plus que de quelques interpellations et d’un ‘climat’”.

“Vous ne pourrez pas nier que les interpellations en novembre et février derniers de bénévoles des Restos du cœur, de Terre d’errance, d’Emmaüs, de France terre d’asile aient été emblématiques du climat d’intimidation des travailleurs sociaux qui aident les migrants à vivre au jour le jour”, répond Daniel Goldberg .

- 27 Et de poursuivre,

“En l’état, l’article L 622-1 ne permet pas de différencier les passeurs des aidants, de faire la nuance entre les trafiquants et ceux qui ne sont mus que par la solidarité. C’est cela le cœur du débat.”

- 28 Quand Éric Besson lui demande *“quelle formule miracle”* il a trouvée, Daniel Goldberg renvoie *“son”* Ministre *“à la directive européenne de 2002 qui prévoit de différencier les sanctions concernant l’entrée et le transit de celles qui ont trait au séjour. La directive demande*

des condamnations pour les actions à but lucratif, tout en proposant certaines exemptions. C'est ce que nous souhaitons. Le délit de solidarité n'est plus acceptable”.

29 Et Éric Besson de répondre :

“Nous avons le droit d'aller plus loin, car le danger majeur est la professionnalisation des filières. Le fait qu'elles agissent à titre bénévole, ou non lucratif, n'est pas en soi un élément qui doit nous empêcher de poursuivre. Avec votre proposition, deux passeurs créant une association de loi 1901 par définition à but non lucratif seraient instantanément protégés.”

La mécanique de l'intimidation

30 Le 14 mars, *Libération* rapportait qu'

“une cinquantaine d'associations dont la Cimade, la Ligue des droits de l'homme, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) ont publié un communiqué dénonçant ‘la répression croissante qui s'exerce un peu partout à l'encontre de militants, ou de simples citoyens, ou d'institutions de l'action sociale qui veillent au respect des droits fondamentaux des étrangers’. Selon elles, ‘bénévoles d'associations, salariés d'institutions du secteur social ou simples citoyens risquent de plus en plus d'être interpellés, placés en garde à vue, de faire l'objet de perquisitions, voire de mises en examen, pour avoir fait ce que leur conscience de citoyen, leur engagement militant, ou leurs obligations professionnelles leur dictent”.

“Bien sûr, et comme l'affirme Besson, rares sont les poursuites débouchant sur des condamnations. Le gouvernement n'a aucune envie de faire des martyrs de la cause des sans-papiers. Ce qu'il veut, c'est créer un climat, faire peur, et décourager tout geste de solidarité. Sur les vols en direction, notamment, de l'Afrique, la police aux frontières distribue aux passagers une note détaillant les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils s'avisent de protester contre la présence d'un étranger en cours d'expulsion. Ils peuvent être accusés d'entrave à la circulation d'un aéronef, d'incitation à la rébellion, voire d'outrage, s'ils s'en prennent aux escortes policières.”

31 Le 28 mars, *Télérama* se faisait l'écho d'un autre appel :

“Désobéissons ! Aidons des sans-papiers !” : “Allez, un petit geste, quoi. Il suffit de recharger le portable d'un sans-papier ou de lui offrir un bol de soupe... Vous devenez ainsi un ‘aidant’, passible de 5 ans de prison et 30 000 € d'amende. Une dizaine d'associations, dont Emmaüs, relayant le message du film *Welcome*, lancent un appel à toutes les bonnes volontés. Et il faut se bouger : le ministère de l'Immigration compte sur 5 500 arrestations cette année. ‘Si la solidarité est un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ! Exaspéré par les opérations policières et les gardes à vue de bénévoles aidant les sans-papiers, Emmaüs France, le mouvement créé par l'abbé Pierre, lance avec une dizaine d'autres organisations (RESF, le Secours catholique, la Cimade, le Gisti, etc.), une action nationale de désobéissance civile.

Le 8 avril prochain, devant les Palais de justice de toutes les grandes villes de France, les signataires de cet appel promettent de réunir 5 500 personnes ayant, un jour, aidé un homme ou une femme sans papiers. Ces affreux délinquants se constitueront prisonniers volontaires !

Pourquoi 5 500 ? Parce que c'est le chiffre officiel d'interpellations d'aidants - selon la terminologie officielle - fixé comme objectif au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.”

La journée de la jupe

32 L'autre film, *La Journée de la jupe*, a été diffusé le 20 mars sur Arte. Il a été réalisé par Jean-Paul Lilienfeld et porté en grande partie par l'interprétation et l'engagement d'Isabelle Adjani. Le réalisateur et la comédienne ont dit combien il avait été difficile de mener à bien ce projet. “Impossible de le monter au cinéma. J'ai essayé pendant dix-huit mois.

Plein de compliments sur le scénario, mais sujet jugé trop sensible. Seule la chaîne Arte a osé”, dit le premier dans un entretien donné au site Primo². Quant à la seconde, dans le JDD du 25 mars, elle déclare : “La Journée de la jupe est un vrai choc. Un film rare. On a du mal à comprendre pourquoi il a été si difficile à monter... [...] Personne ne voulait du projet. Trop sensible.” Pourquoi a-t-il été si difficile de monter un tel film ? La critique a plutôt loué le film et la performance d’Adjani. À l’exception notoire du Monde, des Inrocks ou d’une tribune parue sur Rue89. Peut-être a-t-on là des éléments de réponse. Pour le quotidien du soir :

“Ce huis clos scolaire virant au polar joue sur du velours : rebondissements psychodramatiques à répétition, surf habile entre farce et drame, gros numéro d’actrice en forme de come back pour Isabelle Adjani, et morale inattaquable à la clé. Le problème, c’est que tout y est tellement simplifié, tellement cousu de fil blanc, qu’on a l’impression que le réalisateur prend a priori son public pour une classe à éduquer.” (Le Monde du 24 mars)

33 Quant aux Inrocks :

“La Journée de la jupe associe le thème en vogue de l’éducation à un catastrophisme très anglo-saxon. En surface, le film fait la chasse aux idées reçues, renvoyant dos à dos les discours sur l’école – ou trop laxiste, ou trop vieux chnoque. Mais derrière les caricatures d’un prof qui lit le Coran pour se rapprocher de ses élèves, ou d’un proviseur taxé de lâcheté parce que pas assez restrictif, c’est un retour aux bonnes vieilles méthodes répressives qui est finalement défendu. En réalité, la posture anti-langue de bois n’est qu’un écran de fumée dissimulant (mal) une pensée plutôt réac.” (le 20 mars)

34 Jean-Paul Lilienfeld, qui dit admirer “la pensée de Malek Chebel ou le courage de Mohamed Sifaoui” est allé trouver ailleurs des motifs de satisfaction :

“Le plus beau compliment qu’on m’ait fait sur ce film, c’était à Saint-Denis, où nous avons tourné. La salle était composée à 99, 9 % de personnes noires et arabes. À la fin de la projection, un vieux monsieur marocain de 80 ans m’a dit, les larmes aux yeux : ‘Merci de parler de nous normalement’. Je suis toujours très agacé par les intellectuels de salon qui pensent à la place des gens. C’est du postcolonialisme de penser que ces derniers ne sont pas assez intelligents pour savoir ce qui est bien ou pas pour eux. Parce que ce que ces ‘salonards’ oublient trop souvent, c’est que les premiers à souffrir de ce qui se passe dans les quartiers sont les gens qui y habitent.”

35 Alors, “morale inattaquable”, “simplification”, scénario “cousu de fil blanc”, film “caricatural”, “réac”... La Journée de la jupe ? À lire l’entretien de Jean-Paul Lilienfeld mis en ligne le 29 mars sur le site de Primo, l’impression est autre, du moins quant à ses intentions. Ainsi, à propos de son refus d’adopter un point de vue “victimaire” :

“Je pense que ces ados sont victimes d’une double discrimination : sociale et raciale. Et tout ce qui peut être fait d’efficace pour supprimer le racisme et la pauvreté aura mon approbation. Mais être une victime n’empêche pas d’être un bourreau. Se considérer comme une victime et seulement une victime empêche d’avancer, puisqu’on part du principe qu’on est battu d’avance.”

36 Et, à propos de la violence :

“C’est une série de problèmes, une chaîne malheureuse qui conduit à cette violence. Additionnée à une complaisance dont les tenants s’achètent une bonne conscience à bon compte. Il ne suffit pas de plaindre quelqu’un pour lui venir en aide.”

37 Idem en matière de religion :

“Il [un des jeunes qui brandit le Coran] est symbolique de ce que j’appelle ‘la fierté de substitution’. Quand on est Noir ou Arabe, c’est évident que l’on est discriminé. Cette fierté de substitution consiste à se forger une identité fantasmée parce qu’on n’en a pas une qui est respectée. Les enfants se raccrochent ainsi à la religion, à une langue, à un pays, dont ils ne savent souvent pas grand-chose. D’ailleurs, quand ils vont dans le pays d’origine de leurs

parents, on les considère comme des Français. Ils sont complètement largués. Et des vautours rôdent pour les récupérer.”

38 Quant au personnage du professeur “démago” :

“Il croit qu’en donnant des gages d’intérêt pour ce qu’il croit être la culture de ses élèves, il va créer une complicité bénéfique à son enseignement. Mais ce n’est pas, à mon avis, une méthode recevable dans l’école de la République. Aux arguments religieux ou prétendus tels de certains élèves, il faut répondre par le principe de laïcité, qui n’a pas à s’encombrer de contraintes liées à quelque religion que ce soit.

Par ailleurs, c’est à nouveau les enfermer dans un ghetto que de cibler les origines de ses élèves pour leur faire passer un enseignement.”

39 Voilà qui rejoint les propos de Taslima Nasreen parus dans *L’Humanité* du 9 avril :

“Les citoyens de confession musulmane sont minoritaires en Europe. Dès lors, certains, à gauche, s’interdisent toute critique de la religion musulmane et font même preuve de complaisance envers les dérives fondamentalistes, croyant assurer ainsi la défense de minorités victimes de discriminations. C’est à mon avis une très lourde erreur. Sans la gauche, comment serait-il possible de mener le combat laïc, le combat pour les droits des femmes ? [...] Si nous ne mettons pas un frein à cette expansion des fondamentalistes, si nous les laissons agir sans contrôle, si la gauche et les progressistes n’apportent pas leur soutien au combat laïque et humaniste contre toutes les formes d’intégrisme, alors de grands reculs de civilisation deviendront possibles.”

40 De son côté, Isabelle Adjani, toujours dans le JDD du 25 mars, confiait aussi :

“Je n’aurais voulu passer à côté de ce rôle pour rien au monde. Elle porte sa jupe comme un symbole de révolution. Car le pantalon est devenu une armure, un voile pour les filles des cités. Elle a du courage, elle est sans complaisance face à ses élèves. Pas comme ce prof démagogique, qui a mis un coran dans son cartable. Il est magnifique, celui-là ! Elle, elle ne cède devant rien.”

41 Dans *Le Nouvel Observateur* daté du 19 mars, à propos de “modernité”, elle déclare :

“Ce fut le pantalon, c’est devenu la jupe. On est loin des acquis féministes. On est dans la nécessité de revenir à une féminité vivable. Féminine égale pute, c’est quand même embêtant. C’était inimaginable avant le phénomène de l’intégrisme islamique. Il est étrange que le pantalon soit vécu comme un voile.”

42 Dans l’entretien du JDD, Adjani disait :

“Je pense que le cinéma est un des meilleurs moyens de faire bouger les mentalités.”

43 Cette “tendance nouvelle” serait pour Michel de Pracontal, dans *Le Nouvel Observateur* daté du 23 avril,

“un révélateur des déficits du débat démocratique dans la société d’aujourd’hui. Il est réjouissant que des œuvres de fiction pointent des problèmes de société. Mais il est inquiétant que des questions aussi importantes que la citoyenneté, l’éducation ou les dérives de l’information ne trouvent plus d’autres scènes de discussion que le cinéma ou Internet”.

NOTES

1. Selon ciné voilà.fr, du 11 mars au 28 avril, *Welcome* a enregistré 1 086 644 d’entrées. En revanche, du 25 mars au 7 avril, ils ne furent que 57 545 spectateurs à aller voir *La Journée de la jupe*. Il faut dire que le film de Jean-Paul Lilienfeld fut diffusé cinq jours plus tôt, le vendredi 30

mars, sur la chaîne Arte qui offrait ainsi à quelque 2,2 millions de téléspectateurs (9,6 % des parts du marché faisant de la chaîne la quatrième de la soirée) la primeur de la diffusion.

2. <http://www.primo-europe.org/interview.php?numdoc=In-419739996>